

Canton de Savigny.

Ce canton renferme huit communes. À l'exception de Cellé dont l'instituteur vient de mourir, toutes entretiennent une école publique.

Savigny.

L'instituteur communal de Savigny est un nommé Crépy, vieillard de 81 ans. A la vue de cette tête vénérable qui a pour ainsi dire blanchi dans l'exercice de ses fonctions, on se sent involontairement saisi de respect. Malgré les années, le sieur Crépy a conservé toute la jouissance de ses facultés physiques et intellectuelles. Il a, il est vrai, la lenteur et le calme de son âge, il ne peut plus comme autrefois diriger son école d'une main ferme et sûre, mais néanmoins, aidé par sa fille pour la surveillance, il obtient encore des résultats sous le rapport de l'enseignement. Nous dirons à sa louange que nulle part les enfants ne lisent avec autant de méthode et de goût. L'écriture est fort bonne, les cahiers très soignés, et chose étonnante, nous avons remarqué que la main de l'instituteur est aussi sûre que celle d'un jeune homme. Le sieur Crépy, pour les longs services qu'il a rendus à l'instruction, mérite bien le repos. Il y aurait justice à lui assurer un morceau de pain pour le peu de jours qu'il a encore à vivre ; de cette manière, la commune de Savigny pourrait se pourvoir d'un instituteur qui, aux connaissances exigées aujourd'hui, joindrait la jeunesse, le zèle et l'activité.

En concurrence avec l'école communale se trouve l'école privée de M. Tupin. L'état maladif de cet instituteur, son peu d'expérience de l'enseignement ne nous font pas espérer des résultats satisfaisants.

Outre les deux écoles de garçons dont nous venons de parler, il y a l'école communale de filles dirigée par une Sœur de Reuillé-sur-Loir. Il est impossible que la surveillance y soit facile, car la salle est trop étendue. Aussi la tenue des élèves ne nous a pas satisfaits. L'institutrice qui est fort jeune¹, n'a pas encore bien l'habitude d'une bonne direction. Ses connaissances sont peu développées comme celles des élèves. Aussi les résultats sont très ordinaires.

Bonneveau.

C'est pitié que de pénétrer dans l'école de Bonneveau. Si vous n'aviez pas sous les yeux une table et quelques bancs, vous n'imaginerez jamais que la salle que vous voyez, et qui présente à nos regards un intérieur de ménage avec ses lits, ses pots et ses assiettes, puisse servir à rassembler les élèves. Au milieu de tous ces objets, quelle idée l'instituteur peut-il avoir de la dignité de ses fonctions, quelle impression heureuse les enfants peuvent-ils emporter ? Le Sieur Moser au reste est bien fait pour cette école qui ne reçoit que quelques enfants et qui se déserte une partie de l'année. Aussi, bien qu'il ait peu de connaissances, comme il ne trouve pas dans son école des moyens d'existence, l'instituteur ne cherche pas à les agrandir. Pendant 7 mois de

¹ -La trop grande jeunesse des Sœurs, dispensées d'examen, est fréquemment soulignée –et regrettée- par PRAT.

l'année, au lieu d'instituteur qu'il était, il devient fabricant de bas et de bonnets. C'est son premier état.

Epuisay.

L'école publique d'Epuisay est sous la direction du Sieur Touty, ancien Frère de la doctrine chrétienne. Cet instituteur d'une capacité et d'une intelligence ordinaires, aurait besoin, pour perfectionner son enseignement, de retremper ses connaissances au Cours Normal Temporaire. Son zèle peu éclairé n'obtient pas des résultats satisfaisants. Son école elle-même est médiocrement tenue. Nous lui souhaiterions plus de fermeté. Sa conduite et sa moralité ne laissent rien à désirer.

Fontaines-en-Beauce.

Nous avons toujours pris plaisir à inspecter l'école de cette commune, et le temps que nous y passons nous semble toujours trop court. C'est qu'en effet, elle mérite de fixer l'attention sous tous les rapports. Le Sieur Damain (?) qui la dirige est un instituteur que nous ne ferions pas difficulté de proposer pour modèle. Il est impossible d'avoir pour son état plus de dévouement, d'y déployer plus de zèle et de bonne volonté, d'inspirer plus d'ardeur aux enfants, de les plier à une meilleure tenue et à une meilleure discipline. L'instruction et l'éducation marchent de front dans cette école. Et tout cela est l'œuvre de l'instituteur et du curé. Que ce dernier reçoive ici le tribut d'éloge qu'il mérite.

Fortan.

Autant l'école dont nous venons de parler est bien tenue, autant celle de Fortan pêche sous le rapport de l'ordre et de la propreté. Là, comme dans beaucoup de communes, la classe se tient dans le logement de l'instituteur, et c'est la pièce unique qu'il ait à sa disposition. Le Sieur Nourrisson ne manque pas d'intelligence ni de capacité, mais il a peu de goût pour son état. On voit trop qu'il est découragé et qu'il laisse aller les choses à leur guise. La commune à vrai dire a peu de goût pour l'instruction, de là vient que l'école est peu fréquentée et que les résultats sont à peu près impossibles. Pour que les choses allassent mieux, il faudrait qu'il y eût plus d'harmonie entre les personnes influentes de l'endroit.

Lunay.

La commune de Lunay, pour l'importance de sa population et pour les bonnes dispositions des parents à faire instruire leurs enfants, devrait avoir une école des plus remarquables. Néanmoins, avec tous ces éléments de succès, l'enseignement y sera toujours peu développé. Le Sieur Philippe n'est pas homme à donner sous ce rapport une bonne impulsion ; il ne manque pas d'intelligence, d'... ? mais ses connaissances sont bornées ; avec du jugement, il n'a pas toujours eu le bon esprit de se bien conduire, car son défaut, c'est un penchant très prononcé pour la boisson. Nous dirons cependant à sa louange qu'il s'est bien corrigé et que son enseignement lui-même a gagné depuis qu'il a fréquenté le Cours Normal Temporaire².

² -Stage de mise à niveau à l'école normale pour les instituteurs, organisé chaque année, l'été.

À une demi-lieue de Lunay, au hameau des Monts, le Sieur Goyer a ouvert une école privée. Cet instituteur est encore loin de valoir l'instituteur communal, c'est la routine personnifiée. Il n'a ni intelligence ni capacité et il est à un âge à ne pas faire espérer de changement. Aussi son école est médiocrement tenue et les résultats très faibles. Nous ne terminerons pas cet article sans féliciter la commune de Lunay d'avoir dans M. Dourdet (?) un Maire plein de zèle pour les écoles et entièrement dévoué à la propagation de l'instruction.

Sougé.

Le sieur Bardet, ancien instituteur privé, a été appelé à la direction de l'école publique de Sougé. S'il y a beaucoup d'instituteurs qui lui sont préférables, il en est beaucoup aussi qui lui sont inférieurs, tant pour l'intelligence que pour la capacité. Cependant nous souhaiterions quelque chose de mieux à la commune de Sougé, à cause de son importance et de son penchant pour l'instruction, car les trois quarts des enfants y fréquentent les écoles. Le sieur Bardet ne manque pas de zèle ni de bonne volonté mais il aurait besoin d'être dirigé. En somme, la tenue est médiocre ainsi que les résultats.

Outre l'école publique de garçons, il y a encore une école privée de filles tenue par Mme Duguet (?). Cette école est faible sous tous les rapports. L'ordre et la propreté ne s'y font pas remarquer. L'enseignement y est peu développé, les résultats très ordinaires. L'institutrice qui a peu de capacité a une conduite régulière et sa moralité est bonne.

Comités locaux.

Grâce au maire de Lunay, le comité local de cette commune surveille et inspecte l'école. Nous n'avons pas dans ce canton un second exemple à citer.

Maisons d'école.

Des huit communes dont nous avons parlé, Lunay est la seule qui soit propriétaire de sa maison d'école. Deux autres, Sougé et Fortan, ont eu quelques velléités d'acheter ou de faire construire. Le reste ne s'en est pas encore occupé.